

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

106

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

87/100

87 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	nc	nc	nc
employés	-11.9%	3.5%	nc	-33.9%
techniciens et agents de maîtrise	nc	nc	nc	nc
ingénieurs et cadres	-13.3%	13.9%	1%	-43.1%

votre résultat final est **9.3%**
écart favorable aux femmes

votre note obtenue est **27/40**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
taux de salariés augmentés	25.7%	25%

votre résultat en nombre
équivalent de salariés* est **0.3**
écart favorable aux femmes

votre note obtenue est **35/35**

0.7%

35/35

INDICATEUR POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR
RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

vos résultats sont

100%

vos notes sont

15/15

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS
HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats sont

5

les femmes et les hommes sont à égalité

vos notes sont

10/10